

SAINT-PALAIS

— COMMUNE DES TERRES DU HAUT BERRY • BULLETIN COMMUNAL —

-
2023
-



saintpalais18.fr



[CommuneSaintPalais18](https://www.facebook.com/CommuneSaintPalais18)



LABEL APICITÉ

LABEL APICITÉ

La commune obtient sa 1^{ère} abeille

→ **PAGE 11**

VIE ASSOCIATIVE

Les mots des associations

→ **PAGE 17 À 22**

ANNUAIRE

La liste communale

des artisans et des entrepreneurs

→ **PAGE 23**



Saint-Palaisiennes, Saint-Palaisiens, chers administrés,

C'est avec plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous par le biais de notre bulletin municipal.

Depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation avec une sensible augmentation de l'énergie et des produits de première nécessité qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets (familles et collectivités).

Au niveau municipal, il nous faudra être attentif et vigilant pour l'élaboration du budget 2023.

Sensibilisée aux questions d'économie d'énergie, la commune a ouvert une réflexion sur l'extinction de la lumière la nuit dans toute la commune entre minuit et 6 heures.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec 52 enfants dont 17 entrés en petite section en septembre 2022. Les travaux d'agrandissement de la cantine scolaire ont permis la mise à disposition de locaux adaptés et de matériels de qualité.

Une réflexion sur l'agrandissement et la modernisation de notre commerce du centre bourg est en cours. La première étape, le diagnostic énergétique du commerce est en phase de finalisation. Le bureau d'études nous a suggéré divers scénarios sur lesquels nous travaillons pour finaliser le projet de rénovation.

Avec la municipalité, j'ai souhaité rendre l'hommage qu'il mérite à notre ancien maire honoraire décédé en juillet 2022, pour son action au service de la collectivité, Jean-Paul Fuscien (1977-2001) : un article lui est dédié dans ce bulletin.

Je voudrais une nouvelle fois, évoquer les incivilités d'une minorité dans le village. La municipalité est vigilante et travaille pour diminuer cet incivisme qui n'est pas propre à notre commune mais qui impacte notre quotidien. Merci aux d'administrés qui nous aident dans cette problématique.

Je tiens à remercier tous les agents municipaux pour leur action au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence.

Durant toute l'année 2022, de nombreuses manifestations organisées par la municipalité ainsi que par les associations locales ont connu un très large succès. Notre vie festive reprend grâce au tissu associatif et leurs bénévoles : merci pour leur implication et le don de leur temps ainsi qu'aux élus impliqués dans de nombreuses manifestations.

Je voudrais en cette fin d'édito, renouveler notre solidarité avec l'Ukraine où la guerre continue de sévir. Une pensée à toutes ces populations innocentes. Notre soutien reste total même si nous nous sentons bien démunis dans ce conflit.

Enfin, et pour conclure sur une note optimiste, notre commune de Saint-Palais vient de se voir décerner, le 6 décembre dernier au Palais d'Iéna à Paris, sa première Abeille du Label APIcité, label national qui récompense les collectivités qui aiment et s'engagent pour l'abeille et les pollinisateurs sauvages. Je vous invite à lire l'article sur ce sujet dans ce bulletin.

Je reste à votre disposition, à votre écoute dans l'intérêt de tous.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 20 janvier 2023 à 18 heures 45 au Centre Communal pour les vœux de la municipalité.

– Aurélie Chabenat, Maire de Saint-Palais –

**Edito**

– PAGE 02 –

Budget

– PAGE 04 À 05 –

Etat civil

– PAGE 06 –

Hommage

– PAGE 07 –

Annuaire

– PAGE 23 –

VIE COMMUNALE

– PAGE 08 –

**VIE SCOLAIRE**

– PAGE 16 –

**VIE ASSOCIATIVE**

– PAGE 17 –

**Jours et horaires d'ouverture de la Mairie**

Du lundi au samedi de 9h à 12h
Les mardi et jeudi de 15h à 18h

Une permanence est assurée
le samedi de 10h à 12h
par le maire ou ses adjoints

02 48 66 01 33

mairie@saintpalais18.fr

Crédits

Directrice de publication

Auréliе CHABENAT, Maire

Rédaction

Isabelle TURPIN en charge

de la Commission Communication

Guillaume OBRY

Sandra FAUCHERET

Solène PATIENT-LELEU

Conception Terreweb

06 73 55 93 44 / ac@terreweb.net

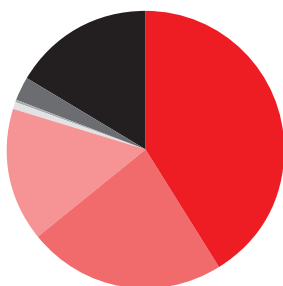
Photos Mairie de Saint-Palais /

Associations de la commune

FINANCES DE LA COMMUNE

Dépenses

495 458 €



● Charges de personnel	206 930 €	48,35 %
● Charges à caractère général (1)	115 047 €	26,88 %
● Charges de gestion courante (2)	75 216 €	17,57 %
● Dépenses imprévues	4 339 €	1,01 %
● Charges financières (3)	1 680 €	0,39 %
● Opération d'ordre entre sections	12 403 €	2,90 %
● Excédent de fonctionnement	79 843 €	18,65 %

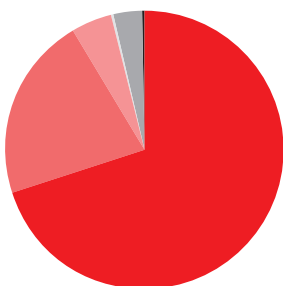
(1) Eau, électricité, chauffage, téléphone, entretien des bâtiments, ...

(2) Indemnités des élus, subventions aux associations et CCAS

(3) ntérêts et emprunts

Recettes

495 458 €



● Impôts et taxes	346 616 €	61,77 %
● Dotations, subventions (1)	107 169 €	19,10 %
● Produits de gestion courante (2)	24 484 €	4,36 %
● Produits d'exceptionnels	1 240 €	0,22 %
● Autre produit de gestion courante (3)	15 108 €	2,69 %
● Atténuation de charges	841 €	0,15 %

(1) Dotations et subventions versées par l'Etat et le département

(2) Recette cantine, garderie, RODP et concessions dans le cimetière

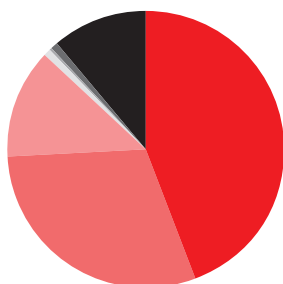
(3) Revenu des immeubles et location de salles

Recettes - dépenses = excédent de fonctionnement transféré vers le budget d'investissement

PRÉVISION DE LA COMMUNE

Dépenses

473 303 €



● Charges de personnel	211 100 €	49,32 %
● Charges à caractère général (1)	139 360 €	32,56 %
● Charges de gestion courante (2)	61 022 €	14,26 %
● Dépenses imprévues	5 423 €	1,27 %
● Charges financières (3)	1 260 €	0,29 %
● Opération d'ordre entre sections	4 309 €	1,01 %
● Excédent de fonctionnement	50 829 €	11,88 %

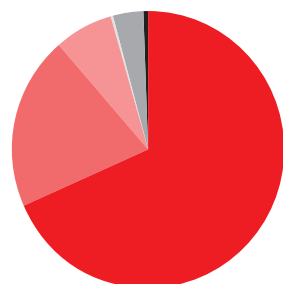
(1) Eau, électricité, chauffage, téléphone, entretien des bâtiments, ...

(2) Indemnités des élus, subventions aux associations et CCAS

(3) ntérêts et emprunts

Recettes

473 303 €



● Impôts et taxes	327 548 €	58,37 %
● Dotations, subventions (1)	94 445 €	16,83 %
● Produits de gestion courante (2)	33 070 €	5,89 %
● Produits d'exceptionnels	1 240 €	0,22 %
● Autre produit de gestion courante (3)	15 000 €	2,67 %
● Atténuation de charges	2 000 €	0,36 %

(1) Dotations et subventions versées par l'Etat et le département

(2) Recette cantine, garderie, RODP et concessions dans le cimetière

(3) Revenu des immeubles et location de salles

Recettes - dépenses = excédent de fonctionnement transféré vers le budget d'investissement

Mariages

ANDRÈS Jean-Antonio
MAILLOT Dominique
8 avril 2022

GILBERT Alexandre
ARRIVault Jessica
4 juin 2022

DOMAIN Maxime
LAURENT Marion
8 octobre 2022

PHILIPPON François
DUMAS de la ROQUE Lucie
14 octobre 2022

Naissances

HRIOR Lucian-Armand
16 février 2022

VALLEREAU Aaron
13 septembre 2022

SAUTIER Tino
11 novembre 2022

SAINJON Charles
13 décembre 2022

Décès

Michel GUÉRIN
4 février 2022

Maurice LEROUX
25 février 2022

Stéphane DUBOIS
3 mai 2022

René LOURENÇO
22 juin 2022

Yvonne DESMOULIÈRES
veuve d'Edmond LAROCHEs
12 juillet 2022

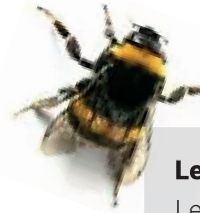
Jean-Paul FUSCIEN
22 juillet 2022



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET DES BÉBÉS

Le conseil municipal de Saint-Palais et les membres du CCAS ont accueilli dans le courant du mois de mai les nouvelles familles venues s'installer dans notre village ainsi que les enfants nés depuis janvier 2021. 18 nouvelles familles et 14 bébés étaient conviés à cette soirée. C'est toujours un réel plaisir de constater l'attractivité de notre village. Les gens choisissent Saint-Palais pour son calme et son caractère bucolique mais aussi pour sa proximité avec Saint-Martin d'Auxigny et Bourges. Les différents confinements ont aussi changé les mentalités et plusieurs familles originaires de la région parisienne ont choisi de poser leurs valises à Saint-Palais, le télétravail facilitant leur installation. Cette rencontre permet également d'échanger et de répondre aux questions et interrogations de chacun, d'informer les familles sur les services municipaux à leur disposition (école, garderie, cantine, mairie...). Les associations locales en profitent pour présenter leurs actions et recruter de nouveaux bénévoles. C'est enfin l'occasion de partager le traditionnel verre de l'amitié et de remettre un présent à chaque nouveau-né.

HOMMAGE À JEAN PAUL FUSCIEN



Le bourdon

Le bourdon des jardins ressemble à l'abeille à miel, ils sont d'ailleurs issus de la même famille. Il a un corps trapu et velu mais il est beaucoup plus grand : sa taille est d'environ de 22 mm. Il possède une bande jaune sur le thorax et sur le haut de l'abdomen sur un fond noir et l'extrémité de son corps est blanche. Son vol est bruyant.

Maire de la commune de Saint-Palais de 1977 à 2001 et décédé le 29 juillet 2022.

Jean Paul était une personne engagée, son investissement dans sa fonction de Maire pendant 4 mandats en fut une démonstration sans faille.

Ses qualités, Jean-Paul les avaient mises également au service du milieu associatif qui lui doit beaucoup. Il était très sollicité et tout le monde savait pouvoir s'appuyer sur lui.

Il était également Vice-Président de l'association Berry-Alsace, Vice-Président de l'Amicale des Anciens Elus du Canton de Saint-Martin-d'Auxigny, membre du Conseil d'Administration de la Résidence Autonomie Louis Jouannin de Menetou-Salon et membre de l'Association des Anciens Combattants de Saint-Palais.

Il a servi pendant de longues années au sein du corps des Sapeurs-Pompiers de Saint Martin d'Auxigny, tout en exerçant ses autres activités.

Il avait également pris deux engagements extraordinaires, l'un envers la petite ville de Caldaruscenca en Roumanie et l'autre avec la création du Marché de Potiers à Saint-Palais.

Jean-Paul alors Maire de la Commune avait expliqué à son Conseil Municipal, les horreurs qui se passaient en Roumanie. Il avait demandé de parrainer ce petit village afin qu'il ne soit pas détruit et rayé de la carte. Les conseillers de l'époque l'ont suivi immédiatement et depuis une reconnaissance, une fraternité et une grande amitié se sont nouées avec ce village. L'association Saint-Palais-Caldaruscenca a été créée et Jean Paul en est devenu le président. L'association est maintenue et présidée par Monsieur Lalanne.

Enfin, Jean Paul a créé le Marché de Potiers de Saint-Palais, il a su fédérer et emmener derrière lui tout un village dans cette belle aventure qui perdure encore aujourd'hui, avec Guillaume Obry qui assure la présidence de cette association et organise chaque année le marché avec son équipe.

Un grand merci à toi Jean-Paul pour ton investissement dans notre commune.

Tu nous manques déjà. Nous ne t'oublierons pas !

Merci à Bernard Ozon pour la co-écriture de cet hommage.





SAINT-PALAIS A ACCUEILLI DEUX FAMILLES UKRAINIENNES

Le samedi 2 avril 2022, la commune a accueilli deux familles en provenance d'Ukraine dans un logement vacant au-dessus de l'école. Julia et son fils Nikita, Violetta et son fils David.



Les deux familles sont arrivées en provenance de Korosten, ville jumelle de Bourges, le voyage était organisé par Bourges et par l'association Le Relais, les familles ont passé quelques nuits au Creps de Bourges avant d'être logées de façon pérenne.

A Saint-Palais, la solidarité s'est très vite organisée, le logement a été meublé en 2 jours et nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite (par leurs dons matériels, nourritures, financiers et par leurs présences auprès des deux familles).

Dans le malheur, la solidarité provoque de belles rencontres et de belles histoires.

Violetta qui devait reprendre son travail, a décidé de repartir à Korosten avec son fils début juillet, nous avons régulièrement des nouvelles, la vie continue avec beaucoup de difficultés et dans un climat d'insécurité constante.

Julia est restée à Saint Palais, elle prend des cours de français et son fils est scolarisé à Quantilly, elle attend la fin de la guerre pour envisager un retour dans son pays.

Julia est toujours accompagnée par l'association Le Relais pour toutes ses démarches et pour son intégration, elle a choisi de continuer à vivre sur notre commune, en fin d'année, elle deviendra locataire de son logement et elle a trouvé du travail.

SOIRÉE BASKET POUR NOS ADOS !

Cette année, la municipalité a offert un petit souvenir aux jeunes de Saint-Palais.

Le 1^{er} avril dernier, elle a proposé aux ados entre 12 et 17 ans d'aller voir un match de basket au Palais des sports du Prado à Bourges.

La plupart des jeunes ont reçu un courrier dans leur boîte aux lettres avec un coupon à retourner en mairie pour nous dire s'ils étaient intéressés et une réunion a eu lieu à la salle des associations avec leurs parents pour leur communiquer les informations et prendre leur inscription. Un petit verre de l'amitié leur a été offert à la fin de cette réunion.

Nous avons mis en place un système de covoiturage au départ de la mairie de Saint-Palais vers 18h45, conseillers et agents municipaux ont emmené plusieurs enfants et nous nous sommes tous retrouvés devant le gymnase.

Le match a débuté à 20 heures avec un petit entracte durant lequel nous avons offert une boisson aux enfants. L'ambiance était très sympa et ils ont beaucoup encouragé l'équipe des Tango qui jouait contre Tarbes.

La partie a été un peu serrée mais l'équipe de Bourges a finalement gagné 73 contre 69.

A la fin du match, nos jeunes étaient ravis puis nous sommes rentrés tranquillement à Saint-Palais devant la mairie où leurs parents respectifs les attendaient.

Une soirée qui s'est très bien déroulée.

Nous espérons pouvoir renouveler ce genre d'expérience car nous avons partagé un bon moment.



ENTRETIEN DU CIMETIÈRE



Vers une nouvelle conception de l'éco-cimetière

Pour réduire les besoins en désherbage et le scepticisme des habitants, c'est toute l'image du cimetière qui doit se renouveler. La conception traditionnelle du cimetière minéral, où les plantes sont synonymes de défaut d'entretien, a fait son temps.

L'arrêté du 15/01/2021 élargit l'interdiction de produits phytosanitaires à partir du 1er juillet 2022 dans tous les lieux fréquentés par le public comme les cimetières. Depuis cette date, il n'est donc plus possible d'utiliser des pesticides dans les cimetières.

Un cimetière zéro-phyto est donc un cimetière écologique qui est entretenu sans aucun produit phytosanitaire dangereux pour l'environnement et grâce à des solutions alternatives.

Il est évident que ces mesures impliquent une évolution des pratiques et des mentalités, il s'agit donc d'accepter que tout ne soit pas "parfait".

Les agents municipaux passent désormais plus de temps à entretenir les allées et les espaces verts du cimetière. Des gazons à pousse lente ont été implantés afin de limiter les tontes.



Acquisition d'une épareuse et d'un mini tracteur par la commune

Entretien des tombes, l'affaire de tous !

Entretien d'une sépulture, c'est-à-dire nettoyer régulièrement la pierre tombale mais aussi ses abords, c'est honorer la mémoire et le nom d'un membre de sa famille mais c'est également une obligation civique.

Si vous êtes propriétaire ou héritier d'une concession, il vous revient de l'entretenir. Si vous n'entretenez pas une concession (perpétuelle ou cinquantenaire), la commune peut constater son état d'abandon (aspect indécent ou délabré).

Elle peut alors entamer une procédure de reprise si les 4 conditions suivantes sont réunies : la concession a plus de 30 ans ; la dernière inhumation remonte à 10 ans au moins ; la famille ou la personne chargée de l'entretien de la concession est informée ; un délai d'attente de 1 an à partir du constat d'abandon est respecté.

La mairie prévient, si elle les connaît, les descendants (ou successeurs) des propriétaires de la concession et éventuellement, les personnes chargées de l'entretien de la concession.

Il est nécessaire d'agir ensemble pour faire de notre cimetière un lieu de développement durable exemplaire.

Travaux de voirie

Quelques travaux de voirie ont été réalisés en 2022 pour un montant de 12 155 € TTC dont :

- Entrée de l'atelier route de Saint Martin.
- Entrée du parc des Plantes.
- Enrobés à chaud et reprofilage route des Reddes.

La location d'une mini pelle pendant 9 jours (993 €) pour des travaux d'entretien et le changement d'une buse à la Mivoie.

Dégradations et incivilités toujours...

Même dans notre paisible commune, nous constatons de temps à autres des dégradations qui coûtent cher ainsi que des incivilités qui entachent notre beau village.

Nous avons dû remplacer un boîtier de détection pour l'allumage et l'arrêt automatique de la lumière qui avait été brûlé. Sûrement une personne qui n'aime pas les initiatives de la municipalité pour faire des économies d'énergie tout en maintenant ce service...

Nous avons été obligés de remplacer les toilettes pour personnes handicapées qui sont dans le centre bourg car elles ont été cassées... Mais quelle idée, quelle force faut-il pour dégrader ce type d'équipement et surtout pour quelle raison ?

Celles du jardin des plantes ont, elles aussi, été malmenées.

Avons-nous un gang anti-toilettes publiques sur notre commune ?

Mais parmi les principales incivilités constatées sur notre commune, les dépôts sauvages sont les plus courants : autour des bennes à verres, le long des fossés, au jardin des Plantes. Il semble normal pour certains de venir pique-niquer avec des sacs remplis et de repartir sans leurs déchets...

Pour rappel en cas de dégradation visant un bien public, la peine encourue pour un acte de vandalisme ayant causé d'importants dégâts peut aller jusqu'à 5 ans de prison et 75 000€ d'amende.



Nettoyons notre nature !

Le samedi 26 novembre, la commission environnement a organisé une matinée "Nettoyons notre nature". Une dizaine de personnes volontaires et sensibilisées à la préservation de la nature se sont réunies dès 9h30 autour d'un petit café.

Après la distribution de sacs-poubelles et de gants, l'assemblée s'est répartie en petits groupes et un parcours au départ du bourg a été attribué à chacun : la route de Grangeneuve, la route d'Allogny, la route des Reddes, la boucle chemin de St François – route de Rogerin – route de Quantilly.

Chaque groupe est malheureusement revenu chargé de nombreux débris : canettes, mégots, divers morceaux de plastique, bouteilles et barquettes en plastique, plusieurs morceaux de métal. Le total représentait presque un mètre cube de déchets, réparti comme suit : 6 kg d'ordures ménagères, 5 kg de déchets qui iraient dans la poubelle jaune, 3 kg de ferraille, 2 kg de D3E (produits électriques).

Parmi les "trophées" : un plat à tarte, un projecteur, un trotteur pour enfant en plastique, une barrière de chantier.

Nous avons pu remarquer de nombreux emballages de gâteaux individuels aux abords de l'école et malheureusement, l'emplacement des bennes à verre a pu encore nous montrer qu'il est confondu avec la déchetterie.

À l'issue des parcours, nous avons pu échanger autour du tri de tous ces déchets.

Des conseils ont été donnés, comme par exemple, laisser au magasin dans lequel vous achetez votre électroménager tous les emballages tels que le polystyrène ou le plastique car ces magasins ont leur propre filière de tri. Ou encore, sachiez-vous qu'en cas de changement de pièce automobile chez un carrossier, vous êtes en droit de refuser qu'il remette dans votre voiture l'ancienne pièce dont vous ne saurez que faire ?

A LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT DOMANIALE DE SAINT-PALAIS

En novembre dernier, Thierry Gautrot, technicien ONF sur le secteur de la forêt domaniale de Saint-Palais animait une réunion d'information à la salle des associations. Une trentaine de personnes avait répondu présentes pour suivre sa présentation et poser de nombreuses questions. La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié pour prolonger les échanges sur notre forêt.

Cette forêt, de 1 929 hectares, située au nord de notre commune et répartie sur les 2 communes de Mery-ès-bois et Saint-Palais, permet une récolte de bois de 10 500 m³/an.

L'âge d'exploitabilité est de 180 ans et est porté à 230 ans dans les îlots de vieillissement. C'est à cet âge que débute la régénération naturelle par coupes progressives des 138 parcelles réparties par lot géré par tranche de 20 ans. Actuellement, nous sommes dans le plan d'aménagement forestier : 2014/2033 divisé en 8 groupes de gestion (1 régénération, 1 jeunesse, 3 d'amélioration, 1 vieillissement, 1 sénescence, 1 ripisylve).



Les principales essences présentes dans notre forêt sont le chêne sessile et pédonculé (86 %) et le Hêtre (9 %). La forêt est classée en Zone Natura 2000 "Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort" : 807 ha avec 3 habitats naturels d'intérêt communautaire.

Pour prouver la qualité des bois de notre forêt, plusieurs centaines de bois ont été prélevées cette année pour aider à la reconstruction des charpentes de la cathédrale de Notre Dame de Paris. Des charpentiers qui doivent relever ce défi sont venus choisir avec notre agent ONF directement en forêt pour sélectionner sur pied les arbres pouvant correspondre à leurs besoins. Certains pour la reconstruction de la flèche mesurent plus de 19m.

Vous pouvez retrouver plus d'information sur notre belle forêt sur le site internet de la commune, rubrique loisirs et patrimoine ainsi que sur le site de l'ONF.

Le frelon européen

Le frelon européen, ressemble à une grosse guêpe. On le reconnaît facilement avec son abdomen jaune, strié de noir. La tête et le thorax sont plutôt roux et les pattes sont brunes.





CHATS ERRANTS

Stop au nourrissage !

Même si cela peut faire mal au cœur, il ne faut pas nourrir les chats qui ne vous appartiennent pas comme le rappelle cet article de loi.

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs.

Pour rappel, en 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chats.

Pour information l'association Chats Libres de bourges intervient pour capturer, stériliser et tatouer les chats (prestations payantes).

—
Contact

02 48 25 39 47

06 85 47 22 59
—



Labeille charpentière

C'est l'éclaireuse du printemps, presque la première sortie pour butiner... Elle est volumineuse. Son corps, robuste et massif, est noir, souvent couvert de poils. Elle possède une "trompe" robuste et 4 ailes membraneuses translucides violacées. Absolument inoffensive, son espèce est protégée !



Nomination et numérotation des voies

La loi 3DS relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale a été adoptée définitivement par l'Assemblée nationale et le Sénat les 8 et 9 février 2022.

La loi 3DS vient d'étendre l'obligation de nommer et numéroté les voies aux communes de moins de 2 000 habitants, qui en étaient, jusque-là, exemptées.

Dans beaucoup de petits villages, le lieu-dit ou le hameau fait ainsi souvent office d'adresse commune pour plusieurs habitations, c'est le cas à plusieurs endroits sur notre commune.

La commune devra alimenter une base nationale d'adresses standardisées sous la forme "numéro, nom de voie, commune".

Cette "base d'adresses nationale", librement accessible, a vocation à devenir une référence unique pour la localisation des lieux.

Indispensable pour les secours

Une adresse qui se résume à un nom de hameau et qui n'est pas disponible sur GPS pose, en effet, des problèmes pour les facteurs qui ne connaissent pas tous les territoires où ils sont amenés à faire leurs tournées, pour les livraisons de commandes réalisées en ligne qui ne cessent d'augmenter, mais aussi pour les aides à domicile, et surtout pour les services de secours qui arriveront plus vite sur le lieu d'intervention.

Le déploiement de la fibre optique nécessite également une adresse précise. Pour être raccordé au réseau, chaque habitation doit, en effet, se voir attribuer un "code Hexaclé", qui enregistre les adresses géographiques sous un format standard "numéro, voie, commune".

Un groupe de travail sur ce sujet vient d'être mis en place par la commune. Sa mission : revoir l'ensemble des noms des voies de la commune et les numérotations. Vaste chantier engagé dans les prochains mois.



Bibliothèque municipale de Saint-Palais

Située rue du parc, au-dessus du Centre Communal, la bibliothèque accueille 80 lecteurs. Elle fonctionne grâce à un budget alloué par la municipalité et en liaison permanente avec la Médiathèque Départementale.

Sept bénévoles vous accueillent autour de nombreuses ressources : livres, romans, polars, BD, biographies, documentaires, essais, etc. Et bien sûr des albums pour les enfants dès le plus jeune âge, romans, BD et documentaires pour les adolescents, DVD pour tous. Il est aussi possible d'avoir un accès direct avec la Médiathèque Départementale sur le site :

→ lecturepublique18.fr

Nous sommes en réseau avec toutes les bibliothèques de la CCTHB et, à ce titre, nous pouvons vous offrir l'accès à de très riches ressources. Vous pouvez les explorer sur le site :

→ bibliotheques.terresdulahautberry.fr



Photo gagnante par Julia

Horaires d'ouverture

- Lundi de 18h30 à 19h30
- Mercredi de 15h à 16h30
- Samedi de 10h30 à 12h
- Pendant les vacances scolaires :
le samedi de 10h à 12h

Nous organisons des animations culturelles, accueil des classes de l'école, ateliers pendant les vacances scolaires, expositions, participation aux Nuits de la Lecture, dictées pour les adultes... Et, en liaison avec la Médiathèque Départementale, une animation annuelle : en 2022, "Ouvrez l'oeil" ; pour Saint-Palais, un concours photos sur le village qui a rencontré un franc succès. Et des projets à venir...

Notre bibliothèque se veut un lieu de culture, de partage, d'animations, prête à vous accueillir avec votre dynamisme et vos idées..

Rue du parc 18110 Saint-Palais
02 48 66 02 25
biblio.saintpalais@wanadoo.fr



Photo gagnante par Yves



Photo gagnante par Brigitte

Senza Voce en concert à Saint-Palais

Par une belle et chaude soirée de juin dernier, l'ensemble vocal Senza Voce, dirigé par Céline Cherrier, a donné un concert dans l'église de Saint-Palais.

L'ensemble a offert au public, venu nombreux, des pièces aux sonorités colorées, émouvantes et parfois même surprenantes et l'a guidé au-delà d'un simple concert, dans un voyage au cœur du son. Une très belle soirée et un moment très agréable.





Restez connectés !



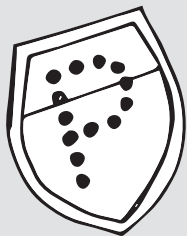
TOUTE UNE PALETTE D'OUTILS DE COMMUNICATION À VOTRE DISPOSITION



L'équipe municipale met à votre disposition plusieurs moyens de communication.

Le site internet

Le site internet de la commune : www.saintpalais18.fr, qui est mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et/ou propositions d'améliorations ou de nouveaux articles.



PanneauPocket

L'application PanneauPocket : téléchargez gratuitement cette application pour l'installer sur votre smartphone ou votre tablette et abonnez-vous à notre commune pour recevoir les informations/alertes en temps réel. Disponible sur GooglePlay et AppStore.



Facebook

La page Facebook officielle de la commune de Saint-Palais @CommuneSaintPalais18 vous offre aussi la possibilité de recevoir les informations de notre commune, canton, département...



Panneau d'affichage

Affichage devant la mairie : nous continuons aussi d'afficher sous le porche devant la mairie une partie des informations de la commune.

Des flyers

Des flyers sont également distribués à certaines occasions dans vos boîtes aux lettres mais pour limiter notre impact sur la planète, nous préférons limiter l'utilisation de ce moyen de communication.



LABEL APICITÉ > SAINT-PALAIS OBTIENT SA PREMIÈRE ABEILLE



Deuxième commune du Cher à obtenir ce Label après Boulleret en 2021, Saint-Palais s'est vu décerner son trophée le 6 décembre dernier au Palais d'Iéna à Paris.

Qu'est-ce que le Label APICité ?

L'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française), au travers de son comité de labellisation APICité® décerne à la commune de Saint-Palais : "1 Abeille – Démarche reconnue" après avoir analysé notre dossier, composé de plus de 40 questions. Cette évaluation est basée sur les critères suivants :

- **Développement durable**
Actions municipales
- **Gestion des espaces verts**
Gestion différenciée
Traitements écologiques
Pratiques favorables aux pollinisateurs
- **Biodiversité**
Plantes mellifères
Diversité végétale
Prairies fleuries
- **Apiculture**
Formation
Ruchers
Lutte contre frelon asiatique
- **Sensibilisation**
Informations pédagogiques
Évènements autour des abeilles et pollinisateurs
Repas bio en milieu scolaire

Ce comité de labellisation a particulièrement apprécié le fait que la commune se passe de produits phytosanitaires depuis plusieurs années (2017) et qu'elle organise des animations en lien avec un apiculteur local.

Il encourage la commune à continuer dans cette direction en nous suggérant d'étudier la mise en place d'une politique de lutte contre le frelon asiatique qui pourrait être complétée avec des campagnes de piégeages encadrées et une aide pour la destruction des nids.

Il nous invite à organiser des événements autour du lien entre l'abeille et l'arbre, entre apiculture et arboriculture. Il nous conseille enfin d'étudier la création et la mise en place d'un rucher à vocation pédagogique. Notre équipe municipale va étudier ces recommandations et planifier leur réalisation dans les mois à venir.



L'abeille

L'abeille domestique mesure entre 11 et 13mm. Son corps est trapu, velu et son abdomen ligné de bandes noires. Selon les espèces et les hybridations, l'espace entre ses rayures peut aller du brun foncé au jaune. À moins d'être dérangées, elles sont la plupart du temps très calmes. Ce n'est que lorsque l'on s'approche trop près de son nid que l'abeille peut parfois se montrer agressive.

Plus d'information sur ce label sur le site de l'UNAF



Chaque année, un nid de frelons asiatiques tue plus de 150 000 insectes d'environ 300 espèces différentes ! Et leur nombre d'année en année est exponentielle. C'est pourquoi cette espèce invasive est considérée comme nuisible et que la destruction des nids est autorisée. Mais attention à ne pas prendre les frelons asiatiques pour des frelons européens ! Ces derniers sont utiles, même aux abeilles, ils sont donc protégés.

Comment différencier le frelon européen de l'asiatique ?

Le frelon européen est un hyménoptère bien connu en France, son implantation en Europe est plus vieille que l'espèce humaine. Les Français sont familiers de cette espèce qui a toujours cohabité avec eux. Avec la venue du frelon asiatique, dont le premier nid a été détecté en 2004, dans le Lot-et-Garonne : le point rouge sur la carte, les repères se brouillent et il est maintenant difficile de différencier l'insecte familier de ce nouveau prédateur.

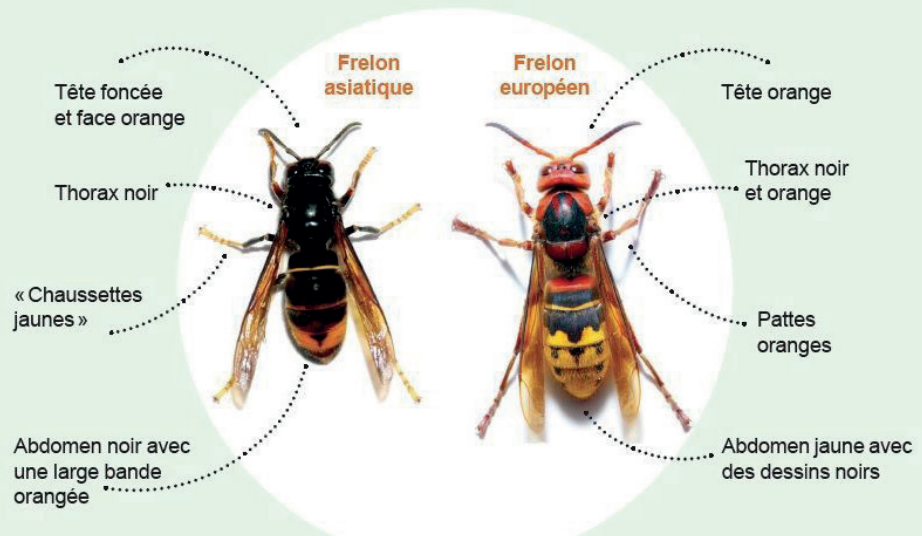
Carte de la colonisation du frelon asiatique en France, mise à jour en 2022.

Le frelon européen, ou "vespa crabo", ressemble à une grosse guêpe. On le reconnaît facilement avec son abdomen jaune, strié de noir. La tête et le thorax sont plutôt roux et les pattes sont brunes.

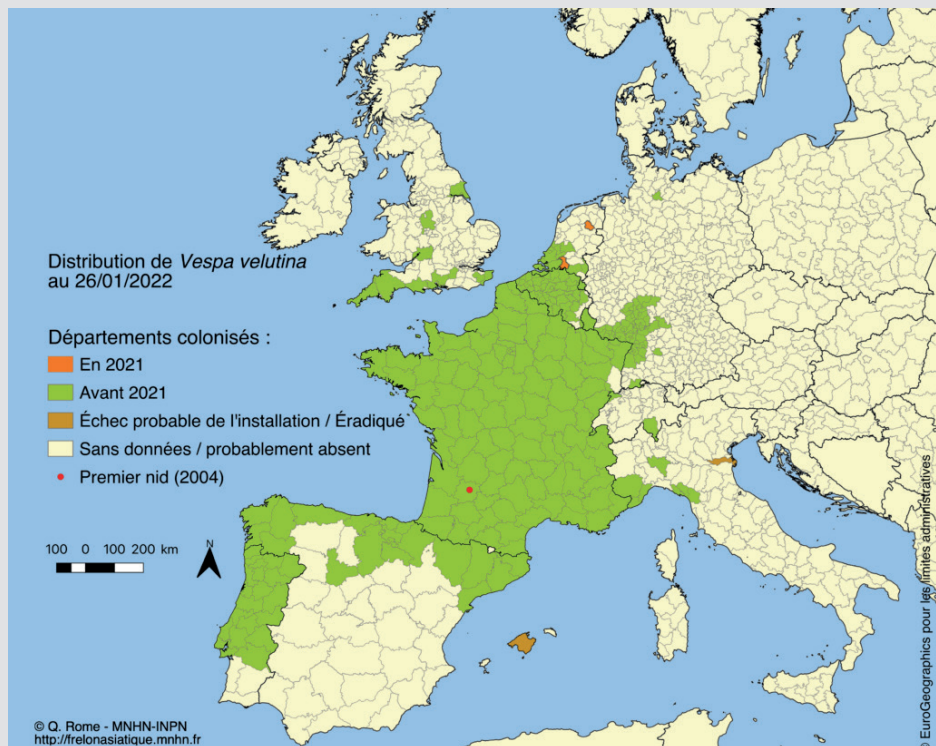
Le frelon asiatique ou "vespa velutina", a un aspect plus sombre que le frelon européen. On le reconnaît aisément avec son thorax brun et noir, sa tête orange avec un front noir et son abdomen doté d'un gros anneau orangé. En vol, ses longues pattes jaunes traînent à l'arrière de son corps. Il se distingue aussi par son agilité et, contrairement à son cousin européen, il peut réaliser des vols stationnaires sur de longues durées. Pour lutter contre le frelon asiatique, vous pouvez disposer des pièges (bouteille avec un peu de bière, sirop et vin blanc, comme pour les guêpes).



Frelon asiatique, le reconnaître

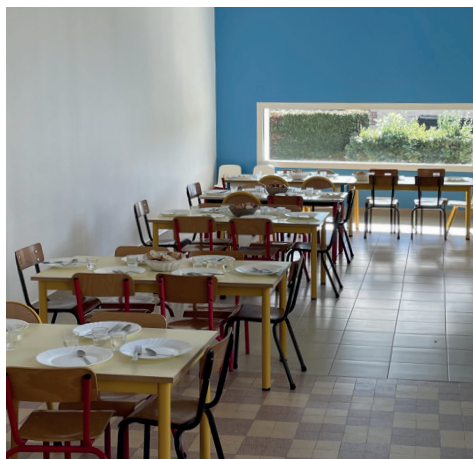


Pour votre sécurité : Ne détruisez jamais un nid de frelons par vous-même ! Faites appel à un professionnel !





UNE NOUVELLE CANTINE POUR NOS ENFANTS



Au niveau de l'école, l'année 2022 aura été consacrée à l'agrandissement de la cantine, rendu indispensable compte tenu du nombre croissant d'élèves déjeunant le midi et également permettre d'accompagner au mieux les élèves durant la pause méridienne en ne maintenant qu'un seul service.

La municipalité a profité des travaux pour changer les meubles de rangement et acquérir un lave-vaisselle professionnel.

Actuellement, nous accueillons 40 enfants des classes de maternelle et CP. La cantine est encadrée par Véronique et Delphine, qui travaillent dans de meilleures conditions.

Le montant des travaux et l'acquisition du mobilier, de l'évier et des meubles s'élève à 31 000 € TTC sur lesquels nous avons obtenu deux subventions.

- **De l'Etat (DETR)**
9 567 €
- **Du Conseil Départemental du Cher**
3 588 €

PrimOT Faciliter la communication parents/enseignants



Le RPI Saint-Palais Quantilly utilise depuis début septembre, grâce au financement des 2 communes, un espace numérique de travail pour les écoles nommé PrimOT. Cet outil numérique accessible par internet est proposé par l'académie d'Orléans-Tours.

Les services sont adaptés aux usages pédagogiques et permettent notamment aux écoles de disposer d'outils en ligne tels que le cahier de texte, le cahier de liaison, de mettre en place des ateliers de création de contenus multimédias, d'exercice interactif, d'interface de correction, carte mentale, cartographie... d'un cahier journal de l'enseignant, un livret scolaire, un registre des absences, un calendrier/agenda/emploi du temps...

Il donne également la possibilité pour les communes de mettre à disposition sur ce site les menus de la cantine, des messages à destination des parents...

Les familles peuvent ainsi suivre la vie de l'école, l'activité de leurs enfants, communiquer avec les enseignants et bénéficier d'informations de la commune.

Des détecteurs de CO₂

Pour une meilleure aération des locaux

L'aération fréquente des locaux est une des principales mesures de réduction du risque de transmission du Covid19. C'est pourquoi la municipalité de Saint-Palais a équipé ses deux écoles de capteurs CO₂.

Selon le protocole sanitaire, il est nécessaire d'aérer au moins 15 minutes avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, pendant les interours, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Une aération d'au moins 10 minutes doit également avoir lieu toutes les heures. La mesure de la concentration en CO₂ à l'aide de capteurs déployés dans les écoles et les établissements scolaires permet de s'assurer que le renouvellement d'air y est suffisant.



Tous pour l'école



Depuis 25 ans, les membres de l'association se mobilisent autour des deux écoles de Saint Palais et Quantilly pour leur donner les moyens de réaliser des voyages ou sorties, des spectacles voire une aide à l'acquisition de matériel pédagogique.

Pour collecter des fonds, plusieurs actions sont menées au cours de l'année scolaire telles que :

Décembre

- Tombola de Noël
- Emballage cadeaux chez LECLERC

Novembre et Mars

Cours de Pilates à la salle des fêtes de Saint Palais

Mars

- Vente de produits locaux (légumes, jus de fruits, fromages, miel, etc).

Les fonds récoltés permettent également de rassembler les enfants autour de moments festifs.

Calendrier pour cette année

- 10 décembre 2022, spectacle de Noël gratuit à la Salle des fêtes de Quantilly avec au programme.
- "Les Blablanettes et Mme de Kerplouf", théâtre de marionnettes et musique viendront nous émerveiller !
- Remise d'un cadeau à chaque enfant par le Père Noël. Des photos seront aussi proposées pour immortaliser cette rencontre.

- Tombola avec nombreux cadeaux : Entrées Zoo de Beauval, Puy du Fou, Chambord et de nombreux autres lots.
- 25 Mars 2023 : Le traditionnel carnaval avec ses structures gonflables, stands de chamboule-tout, balade à poneys, pêche à la ligne et autres crêpes !! Entrée payante – Tarif spécial pour les adhérents.

- 9 Avril 2023 : une chasse aux œufs dans le jardin des plantes de Saint-Palais où les cloches ne manquent jamais une occasion de déposer quelques douceurs – gratuit.

Cette année, une quarantaine de familles sur 70 du RPI a décidé d'adhérer et de nous soutenir.

Nous tenons à remercier les adhérents que nous convierons courant Janvier autour d'une galette des rois pour un moment de partage.

Adhérer, c'est contribuer à la vie de l'association et faire partager des moments magiques aux enfants ! Il est possible de nous rejoindre toute l'année !

Nous avons besoin de VOUS pour participer aux manifestations, pour nous aider même quelques heures...

touspourlecole.qsp@gmail.com

@TousPourlEcole

06 20 85 38 05





Comité de Gestion du Marché de Potiers de Saint-Palais

En premier lieu, nous avons été très triste de perdre l'un des membres fondateurs de notre marché, Jean-Paul Fuscien est décédé cet été mais nous ne l'oublierons jamais.

Notre association a pu, enfin, organiser le marché de potiers de Saint-Palais qui s'est déroulé les 28-29 mai 2022 sous un climat propice. Les potiers étaient ravis de reposer leurs stands et leurs créations dans le centre bourg de notre village. Nous avons eu la chance d'avoir un grand nombre de nouveaux potiers qui ont apprécié notre organisation, certains ont été démarchés sur les autres marchés qui ont pu avoir lieu ces 2 dernières années.

Nous avons aussi participé à la fête du 13 juillet avec la municipalité et le public était au rendez-vous, ça fait toujours plaisir de voir du monde quand on organise une manifestation.

Nous avons refait entièrement le site internet de l'association (marchepotiers.saintpalais18.ovh) pour y ajouter encore plus de contenu, de photos, d'explications, la possibilité de vous inscrire à la newsletter pour recevoir les informations sur nos réunions. N'hésitez pas à le consulter et nous faire part de vos remarques pour l'améliorer ou y ajouter du contenu.

Notre assemblée générale a pu se tenir le 14 octobre 2022 pour informer les personnes présentes des informations de l'année 2022, de la préparation du marché 2023 et enfin se terminer par le moment de convivialité et d'échange en fin de réunion que nous apprécions tous.

Je vous présente le conseil d'administration qui a peu évolué (Mathilde Berthelot, Sylvie Bonnin, Sandra Faucheret, Odile Nevers, Sandrine Pottier, Denis Garrivet, Guillaume Obry, Nicolas Perriguet, Jean-Luc Pincon) et je les remercie au nom de tous pour nous permettre de continuer cette belle aventure qu'est le marché de potiers de Saint-Palais, manifestation reconnue de tous à Saint-Palais et alentours ainsi que par les potiers.

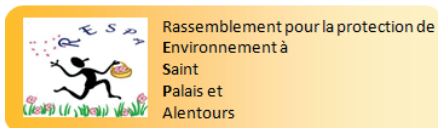


Nous préparons déjà le marché 2023, n'oubliez pas que sans vous, ce marché ne pourrait pas se tenir dans de bonnes conditions. Comme tous les ans nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour aider et soulager ceux qui le font depuis des années, n'hésitez pas à nous contacter, c'est une aventure humaine, culturelle très sympathique et enrichissante.

Je tiens à remercier aussi tous les sponsors grâce à qui nous pouvons boucler notre budget, cela nous permet de planifier quelques nouveaux investissements publicitaires, remplacer du matériel, nous espérons pouvoir compter sur vous tous encore cette année et sommes déjà en contact avec de nouveaux sponsors.

*mdp.saintpalais@gmail.com
marchepotiers.saintpalais18.ovh
[@MarchedepotiersSaintPalais](https://www.facebook.com/MarchedepotiersSaintPalais)*

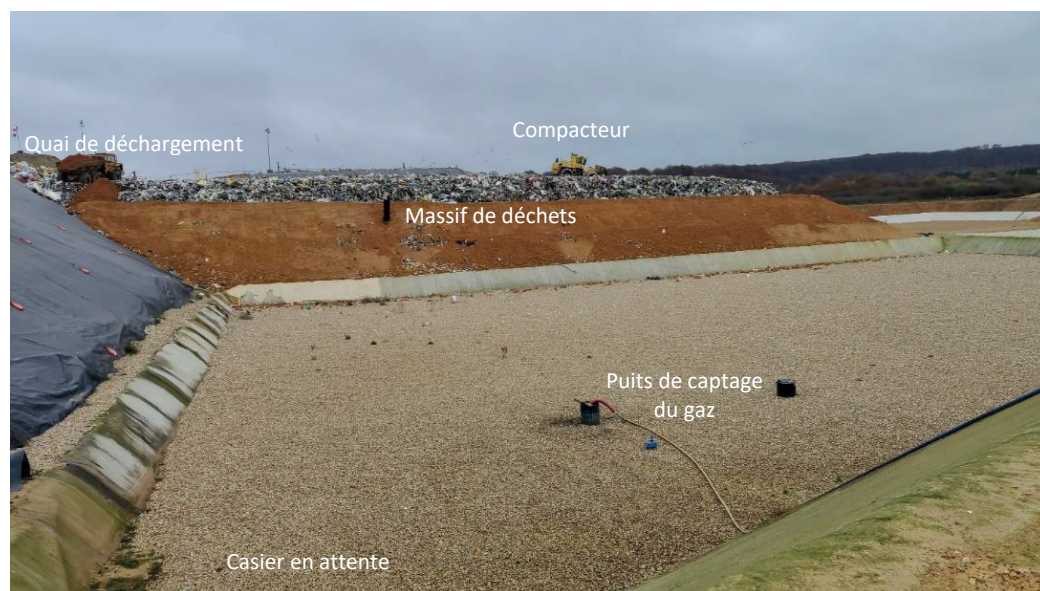




Rassemblement pour la protection de l'Environnement à Saint Palais et Alentours

L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Saint-Palais est une Installation Classée Pour l'Environnement (ICPE).

Elle reste notre préoccupation environnementale majeure et notre présence à la Commission de Suivi de Site (CSS) nous permet d'avoir des informations sur l'activité du site.



Pollution de l'air à l'hydrogène sulfuré (H²S)



Alerte et réclamation : Mairie - 02 48 66 01 33 - mairie@saintpalais18.fr
pref-coordination-icpe@cher.gouv.fr





Les Amis de la Bibliothèque de Saint-Palais

L'année 2022 s'achève avec beaucoup de satisfaction.

L'association remercie toutes les personnes qui nous encouragent lors de nos manifestations.

Nous adressons nos remerciements à la municipalité de Saint-Palais pour son soutien financier et le prêt de salles.

En Décembre 2021, salle du Duc Jean à Bourges, le Comité Départemental de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif du Cher a félicité et remis les diplômes à 4 bénévoles qui ont été honorés pour leur engagement associatif.

2 Place de la Mairie
amisbibliostpalais@gmail.com

L'association compte 49 adhérents qui viennent de la Communauté de Commune des Terres du Haut Berry mais également de Bourges et ses environs. Tout au long de l'année 2022 nous vous avons proposé :

- Lecture spectacle.
- Lecture théâtralisée.
- Apéritif berrichon.
- Découverte des sources en forêt de Saint-Palais.
- Rencontre avec le Comité Départemental des Sports en milieu rural.
- Escapade à Paris (le moment fort des animations).
- Participation à la brocante à Ménéteau-Salon
- Participation à l'animation "Objectif Photos".
- Cinéma Rural en partenariat avec la municipalité de Saint-Palais et les Foyers Ruraux du Cher.



La guêpe

Les guêpes sont des hyménoptères dont la taille varie entre 11 et 18mm. À la différence de l'abeille, ces insectes ont une pilosité faible, une couleur jaune vif avec des lignes noires très marquées et un abdomen clairement distinct du thorax. Il existe de nombreuses espèces de guêpes. Si certaines guêpes bâtissent des nids à base de boue, la plupart les créent avec des fragments d'écorces mélangées à leur salive. Ce dernier matériel de construction donne aux nids l'apparence caractéristique d'un vieux papier grisâtre.

Atelier Accueil Amitié

C'est avec regret que nous avons vu disparaître l'association **Atelier Accueil Amitié**, association qui se réunissait tous les mercredis après-midi, les occupations étaient diverses : travaux manuels, jeux de société ou tout simplement se retrouver entre amis(es).

Les années 2020 et 2021 avaient été compliquées avec la crise sanitaire, l'association ne comptait plus que quelques membres.



Hopper Ranch Association

L'association Hooper Ranch, née en 2017, a pour vocation originelle de promouvoir l'équitation western. La plupart de ses activités se déroulent au Double V Farm, chez Christel et Jean Michel Villepelet.

L'année dernière, nous faisons évoluer notre association, jusqu'alors orientée vers le monde équestre, vers une association multidisciplinaire dirigée vers un plus vaste public.

Hooper-Rando, le 3 avril

Cette randonnée pédestre a proposé un circuit de 4 kilomètres entre le Colombier et le bourg, un circuit de 10 Kms dans la commune de Saint Palais, et un circuit de 18 Kms incluant le circuit des 10 kms et un parcours dans la forêt d'Allogny. Avec 95 participants, une météo très clémente, cette première randonnée organisée par notre association fut une réussite.

Hooper-Day, le 15 mai

En matinée, les cavaliers ont participé à une randonnée équestre de 24 kms. L'après-midi, une démonstration d'équitation western a enchanté les spectateurs présents.

Portes ouvertes du Double V Farm, les 25 et 26 juin

Deux journées de présentation des différentes composantes de l'équitation western : dressage (reining), épreuves de maniabilité (trail), travail du bétail et travail en liberté (le cheval n'est pas monté). Ces démonstrations ont attiré de nombreux spectateurs dont beaucoup d'entre eux n'étaient pas cavaliers et découvraient ces disciplines. Un carroussel réalisé par les cavaliers (ères) du Double V Farm reprenant des figures de l'équitation western a été très apprécié par le public. Un concert a été proposé le 25 au soir.

Marché de Noël, le 9 décembre 2022

Hooper a assuré la "buvette restauration" ainsi que quelques animations.

Rejoignez-nous en 2023 afin de partager ensemble des moments de détente, bonne humeur et amitié !

hooperranch18@gmail.com
06 17 02 05 36





L'U.N.C.



Un siècle d'existence

Le 12 novembre dernier, l'UNC fêtait son centenaire. Les archives de l'association ne nous fournissent que peu de renseignements, aussi nous ne connaissons pas la date exacte de sa création mais nous en connaissons l'année. Voilà pourquoi, pour fêter ce centenaire, nous avons choisi une date suivant immédiatement celle de l'Armistice 1918, ce qui nous a semblé des plus symbolique.

Ils étaient soixante-deux anciens combattants à avoir participé à la première guerre mondiale à créer l'association locale et maintenant nous ne sommes plus que quinze. En un siècle d'existence nos effectifs ont beaucoup diminué. A cela une seule explication : le temps qui passe. Les anciens de 14-18 ont disparu, de même que ceux de 39-45. Quant à la troisième génération du feu, ceux d'Algérie, ils ne sont plus qu'une poignée. Et puis il n'y a pas eu de renouvellement parce que, fort heureusement, notre pays n'est pas engagé dans un conflit majeur depuis de nombreuses années.

Malgré son petit nombre d'adhérents, l'association voulait faire de cet anniversaire une réussite et ce le fût. Cependant, dans une allocution de bienvenue, le président rappelait que si l'UNC voulait continuer à exister, elle devait recruter, c'est pourquoi il invitait ceux qui partageaient nos valeurs à nous rejoindre : qu'ils soient anciens des opérations extérieures, réservistes ou sympathisants et précisait que les statuts de l'association n'excluent personne.

Le but de l'UNC est de maintenir et de développer les liens de camaraderie et d'amitié entre ceux qui ont participé à la défense de la Patrie : "Unis comme au front", de perpétuer le souvenir des combattants "Morts pour la France" ou pour le "Service de la Nation", de transmettre l'esprit civique notamment auprès des nouvelles générations, de participer au lien entre la Défense de la Nation et de soutenir ses membres dans tous les domaines, qu'ils soient juridiques, sociaux ou humanitaires.

L'exposition que nous avons consacré au centenaire de notre association a été visitée, surtout lors de son vernissage ; elle le fut un peu moins la journée d'après. Elle a connu ce que l'on peut appeler un succès d'estime, mais cela suffira-t-il pour recruter de nouveaux adhérents ? C'est cela notre principal souci.

Toute personne désirant adhérer à cette association pour aider, soutenir ou apporter un peu de son temps à l'organisation des manifestations peut contacter la maison ou le président de la section, Hubert Jobiniot.

hubert.jobiniot@orange.fr



Commémoration

Le centenaire de l'Union des Anciens Combattants de la commune a été célébré à St Palais en présence de notre Sénatrice Marie-Pierre Richer et de nos deux Conseillers départementaux Fabrice Chollet et Béatrice Damade. Ce fut aussi l'occasion de décerner des médailles pour remercier l'engagement de certains membres, tel que les 50 ans de présidence de Pascal Desmoulières ainsi que les 15 ans de porte-drapeau de Michel Chollet.



Artisans Entrepreneurs

SARL AMBULANCE 2000

06 11 69 53 49
02 48 21 14 00

LAROCHE Alain et Corinne

EARL de l'Aujonnière
02 48 66 01 93

LEBAS Bruno

Peinture Placoplatre
02 48 66 02 39

MAGA Jan

Bricolage Maintenance
02 48 66 01 96

CASTANHEIRA Victor

Carrosserie Peinture
06 23 39 83 51

MINIOT Didier

Entreprise de peinture
02 48 66 02 66

DESMOULIERES Marie-Neige

Couture
02 48 66 01 62

LACANA

Motoculture Cyclo
06 69 56 78 87

LEBOUC Nicolas

Bricolage Espaces verts
07 83 74 20 05

TORRES Arthur

Peinture Papiers peints Faïence Parquets
02 48 66 03 21

SOCHET Hugues et Florence

Vergers de la Gaucherie
02 48 66 02 34

SEBATELEC

Electricité générale
02 48 66 03 15

HEROUARD Roger

Peintre
06 61 15 06 54

LUTHIER Karen

Conseillère Distributrice
Laboratoire Body Nature®
06 49 95 44 13

SCEA des Bouquets

Pommes Poirs Jus
06 22 69 85 34

PERROT Cyril

Couverture Zinguerie
06 63 49 97 74

1PACT PAINTBALL

06 20 88 29 76

LES COUSSINETS DES JACQUELINS

Salon de toilette canin/félin
07 66 88 39 92

GARAGE DOMAIN

Achat Vente de véhicules
06 30 77 52 59

TP NICOLAS BLANCHET

06 14 97 85 72

Café Restaurant

CAFE DU PIC

02 48 66 02 07

MAISON CHAHINE

07 80 06 62 22

Nourrices agrées

GODONOU Ernestine

55 route de Saint-Martin
02.48 64 13 71

POTTIER Sandrine

12 route de Grangeneuve
02 48 64 25 80

Solution Mots croisés

01_ miel

02_ enfumoir

03_ colonie

04_ apiculteur

05_ essaimer

06_ pollinifère

07_ mellifère

08_ abeillaud

09_ miellat

10_ alvéole

11_ trophallaxie

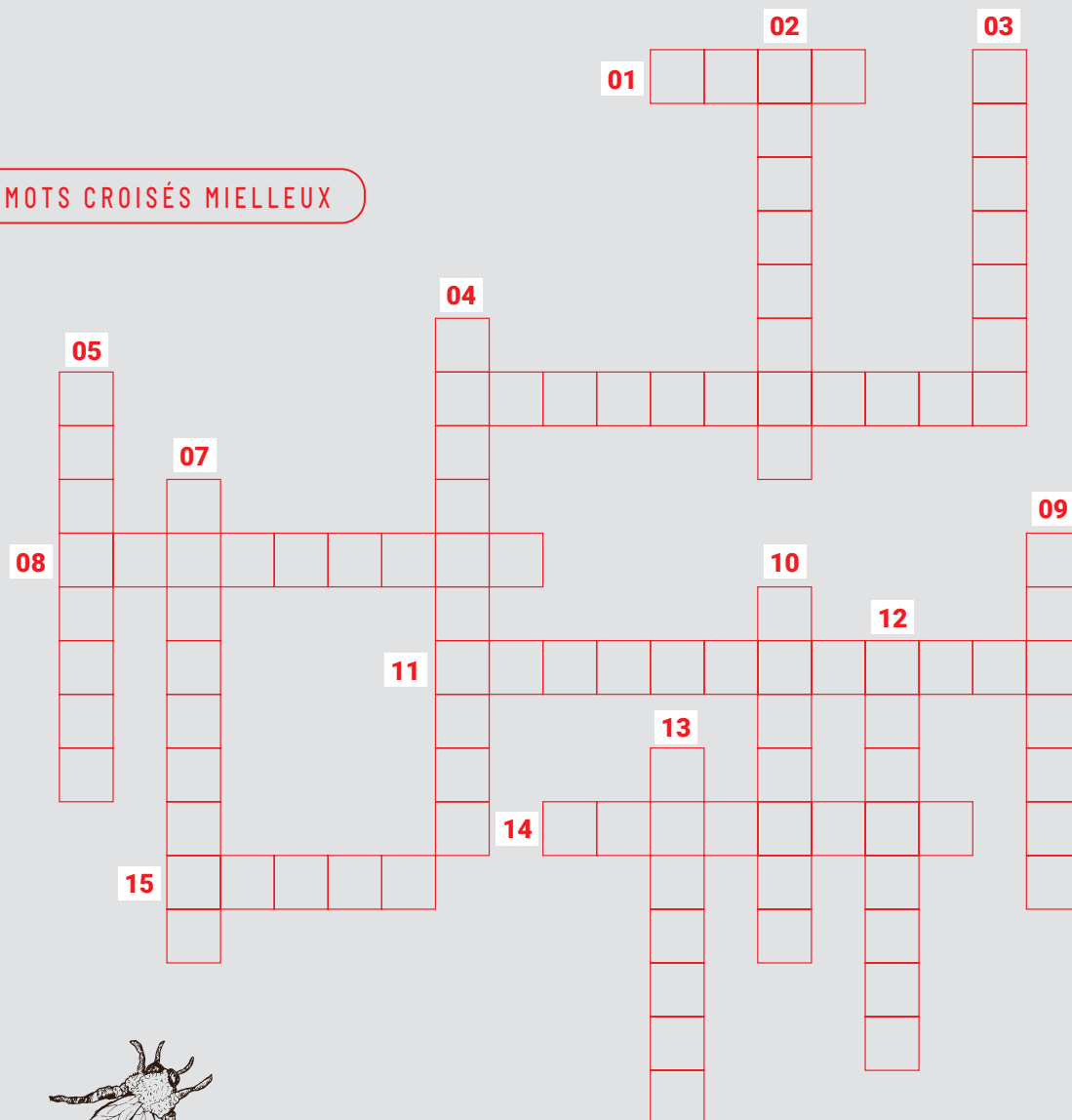
12_ abeilles

13_ couvain

14_ propolis

15_ ruche

MOTS CROISÉS MIELLEUX



Horizontal

- 01.** Produit confectionné par les abeilles à partir du nectar des plantes ou de miellat.
- 06.** Se dit d'une plante produisant du pollen que les butineuses peuvent récolter.
- 08.** Il s'agit du mâle des abeilles.
- 11.** Échange de nourriture effectué par toutes les castes de la ruche.
- 14.** Résine végétale utilisée par les abeilles pour colmater l'intérieur de la ruche. Elle est récoltée pour ses propriétés anti-infectieuses.
- 15.** Habitat de la colonie d'abeilles fabriqué par l'homme.

Vertical

- 02.** Outil de l'apiculteur qui produit de la fumée dans le but de prévenir les piqûres d'abeilles
- 03.** Superorganisme constitué d'abeilles
- 04.** Éleveur d'abeille
- 05.** Action de quitter la ruche pour créer une nouvelle colonie
- 07.** Se dit d'une plante produisant du nectar que les butineuses peuvent récolter
- 09.** Substance sucrée récoltée par les abeilles à partir d'exsudat de pucerons présents sur certains végétaux (sapins, chênes...)
- 10.** Structure en cire en forme d'hexagone
- 12.** Insecte vivant en colonies et produisant la cire et le miel
- 13.** Ensemble des œufs et des larves d'abeilles couvés par les ouvrières



Solution page 23